

Curage de réseaux, colonnes verticales
Pompage/Nettoyage de fosses, cuves
Réparations de canalisations enterrées
Travaux de maçonnerie sur VRD

N/REF : 7/10/2025 11H10 C:007725 I:24697

V/Appel du Mardi 07/10/2025 a 11H10

RENAULT RETAIL GROUPE NORD
RRG Nord
4, RUE SAINT SIMON
B.P.9062
69265 LYON CEDEX 09

IMMEUBLE : RENAULT LYON NORD
4/5, RUE SAINT SIMON
69009 LYON

Vaulx en Velin, le 25 Novembre 2025

LOCALISATION : RENAULT
MOTIF : MERCI D'INTERVENIR COMME CHAQUE ANNEE EN OCTOBRE POUR LA MAINTENANCE DES
SEPARATEURS HYDRAUCARBURES ET DES CANIVEAUX/GRILLES DES AIRES DE LAVAGE
Donneur d'ordre : M. S. FARRER

NATURE DU L'INTERVENTION :

Pompage/nettoyage de Fosse(s)/Bac(s) de décantation/Séparateur hydrocarbure
par procédé hydraulique haute pression.

LE 16/10/2025 A 10H30 :
INTERVENTION DE 2 VEHICULES
NETTOYAGE ET POMPAGE DES STATIONS DE LAVAGE
NETTOYAGE ET MAINTENANCE DES SEPARATEURS HYDROCARDURE
GESTION DES DECHETS EN CENTRE DE TRAITEMENT

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 07/11/25 a 11H36 M. S. FARRER
EB LCOMPTER Email envoyé le 07/10/25 a 14H39 M. S. FARRER
CHANTIER PROGRAMME LE VENDREDI 17/10 DES 10H30 SAUF CONTRE-ORDRE DE
VOTRE PART

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule mixte hydrocureur.
Aspiration du contenu de la fosse, curage haute pression des parois et du fond.
Pompage des boues et transport pour destruction en centre de traitement agréé.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12	29,12
3,00	H.Véhi. HP-Pompage-Refolement le 17/10	2	170,03	510,09
5,00	H.Camion Mixte 200L/200B 1 Opér.le 17/10	3	170,03	850,15

*Curage de réseaux, colonnes verticales
Pompage/Nettoyage de fosses, cuves
Réparations de canalisations enterrées
Travaux de maçonnerie sur VRD*

				SOUS TOTAL H.T.	1389,36
				REMISE 10,00%	-138,94
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT		
1,00	Tansport & Traitement des déchets	3	757,50		757,50
				TOTAL H.T.	2007,92
				T.V.A. a 20,00%	401,58
				TOTAL T.T.C.En EURO	2409,50

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre reglement au 31 Décembre 2025
 Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
 (Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
 Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
 TVA acquittée sur les encaissements.